

Angoulême, le 24 JAN. 2022

Direction Générale des Services

Réf. : XB/JFL/SG DC2021 06501

Monsieur Hervé LEFEVRE
Directeur
SNCF TER Nouvelle-Aquitaine
142 Rue Terres de Bordes
CS 51925
33081 BORDEAUX CEDEX

Objet : Correspondances entre les dessertes TER et le service de TGV

Monsieur le Directeur Régional,

La FNAUT Poitou-Charentes s'alarme de la dégradation des correspondances en journée, entre les dessertes TER et le service de TGV (courrier joint) et a saisi vos services de ce problème, plus prégnant encore, depuis la mise en place des nouvelles grilles au 12 décembre dernier.

Cette alerte de la fédération des usagers fait échos aux nombreuses remontées que nous pouvons avoir, chacun sur notre territoire, depuis quelques semaines, de la part de nos concitoyens.

Nous rejoignons la FNAUT sur le fait qu'une telle dégradation est contraire aux objectifs nationaux de transition écologique, de promotion des transports collectifs et de limitation de l'empreinte carbone liée à nos déplacements. L'effacement progressif de la logique de correspondance dans l'offre de service proposée relance la voiture individuelle comme mode de transport par défaut.

La déconnexion constatée entre offre TER et offre TGV, allonge les temps de transports et porte également atteinte à la qualité de vie des usagers, au quotidien.

Pour nos territoires, qui ont participé au financement de la LGV-SEA, afin de garantir au contraire, un bénéfice partagé de la desserte TGV, la situation ne peut rester en l'état.

Aussi, nous appuyons les démarches de la FNAUT, partageons le constat posé, et en appelons à une évolution concertée de l'offre de service du transport ferré.

Nous restons, à votre disposition pour en échanger, dans l'intérêt de notre région et de ses habitants.

.../...

Dans l'attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président de la Communauté
d'Agglomération de Royan Atlantique



Vincent BARRAUD

Le Président de la Communauté
d'agglomération de Saintes



Bruno DRAPRON

Le Président de la Communauté
d'Agglomération de GrandCognac



Jérôme SOURISSEAU

Le Président de la Communauté
d'agglomération de GrandAngoulême



Xavier BONNEFONT

Copies :

- Monsieur le Président de la FNAUT Poitou-Charentes
- Monsieur le Directeur LVG SEA Bordeaux

Angoulême, le 24 JAN. 2022

Direction Générale des Services

Réf. : XB/JFL/SG DC2021 06498

Monsieur Alain ROUSSET
Président
REGION NOUVELLE AQUITAINE
15 Rue de l'Ancienne Comédie
Site de Poitiers
86021 POITIERS CEDEX

Objet : Correspondances entre les dessertes TER et le service de TGV

Monsieur le Président,

La FNAUT Poitou-Charentes s'alarme de la dégradation des correspondances en journée, entre les dessertes TER et le service de TGV (courrier joint) et a saisi vos services de ce problème, plus prégnant encore, depuis la mise en place des nouvelles grilles au 12 décembre dernier.

Cette alerte de la fédération des usagers fait échos aux nombreuses remontées que nous pouvons avoir, chacun sur notre territoire, depuis quelques semaines, de la part de nos concitoyens.

Nous rejoignons la FNAUT sur le fait qu'une telle dégradation est contraire aux objectifs nationaux de transition écologique, de promotion des transports collectifs et de limitation de l'empreinte carbone liée à nos déplacements. L'effacement progressif de la logique de correspondance dans l'offre de service proposée relance la voiture individuelle comme mode de transport par défaut.

La déconnexion constatée entre offre TER et offre TGV, allonge les temps de transports et porte également atteinte à la qualité de vie des usagers, au quotidien.

Pour nos territoires, qui ont participé au financement de la LGV-SEA, afin de garantir au contraire, un bénéfice partagé de la desserte TGV, la situation ne peut rester en l'état.

Aussi, nous appuyons les démarches de la FNAUT, partageons le constat posé, et en appelons à une évolution concertée de l'offre de service du transport ferré.

Nous restons, à votre disposition pour en échanger, dans l'intérêt de notre région et de ses habitants.

.../...

Dans l'attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président de la Communauté
d'Agglomération de Royan Atlantique



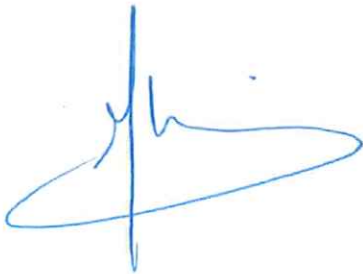
Vincent BARRAUD

Le Président de la Communauté
d'agglomération de Saintes



Bruno DRAPRON

Le Président de la Communauté
d'Agglomération de GrandCognac



Jérôme SOURISSEAU

Le Président de la Communauté
d'agglomération de GrandAngoulême



Xavier BONNEFONT

Copies :

- Monsieur le Président de la FNAUT Poitou-Charentes
- Monsieur le Directeur LVG SEA Bordeaux

Angoulême, le 24 JAN. 2022

Direction Générale des Services

Réf. XB/JFL/SG DC2022 00201

Monsieur Eric REDONNET
Directeur
LGV SEA
1 Rue D'armagnac
33800 BORDEAUX

Objet : Correspondances entre les dessertes TER et le service de TGV

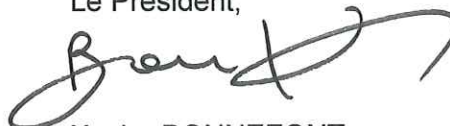
Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint, pour information, copie du courrier que j'adresse ce jour à Monsieur ROUSSET, Président de Région Nouvelle Aquitaine, et à Monsieur LEFEVRE, directeur SNCF Nouvelle Aquitaine, concernant les correspondances entre les dessertes TER et le service de TGV.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Xavier BONNEFONT

PJ : 2

Angoulême, le 24 JAN. 2022

Direction Générale des Services

Réf. : XB/JFL/SG DC2022 00202

Monsieur Benoît GROUSSIN
Président
FNAUT POITOU CHARENTES
69 Route de Saintes
17810 PESSINES

Objet : Correspondances entre les dessertes TER et le service de TGV

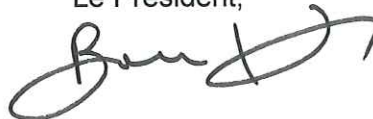
Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint, pour information, copie du courrier que j'adresse ce jour à Monsieur ROUSSET, Président de Région Nouvelle Aquitaine, et à Monsieur LEFEVRE, directeur SNCF Nouvelle Aquitaine, concernant les correspondances entre les dessertes TER et le service de TGV.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Xavier BONNEFONT

PJ : 2